

Madame, Monsieur,

Objet : « Village de l'Espoir »

Je me permets de vous écrire car une réunion importante s'est déroulée avant-hier, mercredi 16 avril 2008, à la Sous-Préfecture de Torcy.

Le Délégué Interministériel au Développement de l'Offre de Logement, Monsieur Jean-Pierre BEYSSON y avait invité le Député de la Circonscription, le Président du Département, le Président du SAN, pour annoncer que l'Etat avait décidé d'installer sur Serris «un Village de l'Espoir» ; ceci afin d'héberger 50 personnes, célibataires ou en couple sans enfant, dans le cadre d'une opération provisoire (5 ans) d'hébergement temporaire (3 à 18 mois) de personnes en voie de réinsertion sociale.

C'est en novembre 2007 que Serris a été informée d'une telle recherche de l'Etat pour un site sur le Val d'Europe.

Une réunion au SAN du Val d'Europe avec la commune de Coupvray, en présence du Délégué Interministériel nous a permis d'exprimer nombre de questions : combien de personnes accueillies, pour combien de temps, qui financera, quelle sera la qualité du suivi ... ?

Questions qui sont restées sans réponse jusqu'à notre réunion de mercredi dernier où l'on nous a imposé un village de 50 personnes sans concertation.

Toutefois, nous avons été informés qu'il serait entièrement pris en charge par l'Etat, que les personnes hébergées resteront attachées à leur domiciliation administrative d'origine (pas de charges induites pour notre commune), que la société Disney participerait à leur réinsertion dans le monde du travail, qu'un organisme étroitement lié à l'Etat assurerait le suivi social avec 11 professionnels sur le terrain.

En revanche, le nombre de 50 personnes accueillies nous paraît totalement excessif. Sachez que c'est pour cela et pour le manque de négociation que nous avons refusé de cautionner ce projet imposé par l'Etat.

Serris sait être généreux (nous possédons déjà 20% de logements sociaux) mais en se donnant le maximum de chance de réussite, pour tous.

Souhaitons aussi que la détresse des personnes ne soit pas utilisée dans des stratégies politiciennes ou de pouvoir.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE THORIGNY SUR MARNE

> DÉPARTEMENT DE Seine et Marne

Hôtel de Ville de Serris 2, Place Antoine Mauny BP 15 - Serris - 77 706

Tél.: 01 60 43 52 00

www.mairie-serris.net

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

Denis Gayaudon,

Maire de Serris.

NB: Plan de situation au dos.

PLAN DE SITUATION DU "VILLAGE DE L'ESPOIR"

